TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un(e) Consultant(e) National(e) Principal(e)
en Éducation Inclusive, Genre et Recherche-Action Appliquée

Projet : « Éducation inclusive sensible au genre et aux vulnérabilités : contextualiser, expérimenter, comprendre et transformer »

Projet financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Période du projet : Mai 2026 -Avril 2027

Institution porteuse : Centre de Formation de l'Éducation Nationale (CFEN), Djibouti

1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET PROBLEMATIQUE

1.1. Contexte et justification

L'éducation inclusive constitue une priorité internationale, notamment au titre de l'Objectif de développement durable 4, qui vise une éducation inclusive, équitable et de qualité pour toutes et tous. Les orientations internationales invitent les systèmes éducatifs à dépasser une approche limitée à l'accès à l'école pour prendre en compte la présence, la participation, les apprentissages, la réussite et le bien-être de l'ensemble des apprenants, en particulier de ceux exposés à des formes de discrimination ou d'exclusion.

À Djibouti, cette ambition est soutenue par plusieurs cadres politiques et engagements nationaux et internationaux, notamment :

- Le Schéma directeur de l'éducation et de la formation 2021-2035 ;
- La Politique nationale genre 2024-2030;
- La Stratégie nationale du handicap ;
- Les engagements internationaux ratifiés par la République de Djibouti.

Malgré ces avancées, la traduction opérationnelle des orientations inclusives demeure confrontée à plusieurs défis :

- L'intégration effective de l'inclusion dans l'organisation et le fonctionnement des établissements ;
- La prise en compte conjointe du genre, du handicap et des vulnérabilités multiples ;
- L'adaptation des pratiques pédagogiques à la diversité des besoins des apprenants ;
- Le développement d'un leadership scolaire sensible au genre et à l'inclusion ;
- La disponibilité de mécanismes réguliers d'accompagnement, de supervision et de suivi ;
- L'intégration de ces enjeux dans la formation initiale et continue des personnels éducatifs.

1.2. Problématique

L'existence de politiques et de dispositifs ne garantit pas, à elle seule, leur mise en œuvre effective dans les pratiques professionnelles et les routines des établissements. Des écarts peuvent persister entre les orientations nationales, les ressources disponibles, les capacités des acteurs et les réponses effectivement apportées aux besoins différenciés des apprenants.

Ces écarts restent insuffisamment documentés de manière comparative et contextualisée. Il convient notamment de comprendre les facteurs institutionnels, organisationnels, professionnels et pédagogiques qui favorisent ou limitent les pratiques inclusives, ainsi que la manière dont ces facteurs varient selon les types d'établissements et les publics accueillis.

Le défi n'est donc pas seulement d'identifier les insuffisances, mais aussi de repérer les pratiques prometteuses, les ressources mobilisables, les mécanismes de portage et les conditions susceptibles de soutenir des transformations durables.

1.3. Logique de recherche-action du projet

Dans ce contexte, le CFEN, avec l'appui de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), met en œuvre le projet « Éducation inclusive sensible au genre et aux vulnérabilités : contextualiser, expérimenter, comprendre et transformer ».

Le projet adopte une démarche de recherche-action participative visant à produire des connaissances contextualisées tout en accompagnant la transformation des pratiques. Il s'organise autour d'un cycle articulant:

- Le diagnostic et l'établissement d'une situation de référence ;
- La co-construction d'outils et de dispositifs contextualisés ;
- Le renforcement des capacités des acteurs ;
- L'expérimentation, l'observation des changements et l'ajustement des dispositifs ;
- La capitalisation, la diffusion et l'institutionnalisation des acquis.

Le diagnostic constitue la phase fondatrice de ce cycle. Le recours à un consultant national vise à mobiliser une expertise ancrée dans le contexte djiboutien, connaissant les institutions, les réalités scolaires, les acteurs, les langues et les contraintes opérationnelles du terrain. Cette expertise nationale intervient en complémentarité avec l'équipe de recherche du CFEN/LABRA et contribue au transfert de compétences, à l'appropriation méthodologique et à la pérennisation des acquis.

2. QUESTIONS DE RECHERCHE

2.1. Question-cadre du projet de recherche-action

Comment un processus participatif associant diagnostic, co-construction, renforcement des capacités, expérimentation, analyse réflexive, ajustement et capitalisation peut-il permettre au CFEN et aux établissements scolaires de transformer durablement leurs pratiques organisationnelles, pédagogiques et de pilotage en faveur d'une éducation inclusive sensible au genre et aux vulnérabilités dans le contexte djiboutien ?

2.2. Questions spécifiques du projet

QS 1 : Diagnostic : Quels facteurs institutionnels, organisationnels, professionnels et pédagogiques expliquent les écarts entre les orientations nationales et les pratiques inclusives effectivement mises en œuvre ?

QS 2 : Co-construction : dans quelle mesure la participation des acteurs à la conception ou à l'adaptation des outils améliore-t-elle leur pertinence, leur acceptabilité et leur utilisation ?

QS 3 Renforcement des capacités : quelles compétences et quelles formes d'accompagnement favorisent l'évolution durable des pratiques professionnelles, pédagogiques et de pilotage ?

QS 4 : **Expérimentation** : quels changements les dispositifs expérimentés produisent-ils, pour quels acteurs, dans quels contextes et sous quelles conditions ?

QS 5 : Capitalisation : quels mécanismes favorisent l'ajustement, l'appropriation, la transférabilité, la diffusion et l'institutionnalisation des dispositifs jugés pertinents?

2.3. Question centrale de la mission diagnostique

Quels facteurs institutionnels, organisationnels, professionnels et pédagogiques favorisent ou limitent actuellement les pratiques inclusives, et quels besoins, ressources et conditions doivent être pris en compte pour préparer la co-construction et l'expérimentation de dispositifs adaptés au contexte djiboutien ?

SQ1 : Quels écarts observe-t-on entre les politiques, les dispositifs formels et les pratiques effectives, et comment varient-ils selon les types d'établissements ?
SQ2 : Quels besoins, ressources, compétences et contraintes caractérisent les différentes catégories d'acteurs ?
SQ3 : Quelles pratiques prometteuses et quels mécanismes de leadership, de coordination, de supervision ou d'accompagnement peuvent être consolidés ?
SQ4 : Quelles pistes d'intervention apparaissent prioritaires, faisables et acceptables pour les établissements pilotes ?
SQ5 : Quels indicateurs et quelles données de référence permettront de suivre ultérieurement les changements et les effets des expérimentations ?

3. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Les hypothèses suivantes constituent une grille initiale d'analyse. Elles devront être confrontées aux données recueillies et pourront être précisées au cours du diagnostic :

H1. Les écarts entre les orientations nationales et les pratiques effectives s'expliquent par l'interaction de contraintes organisationnelles, de besoins de formation, de mécanismes de supervision insuffisants et de niveaux variables d'appropriation des principes d'inclusion.
H2. Les différences de pratiques inclusives entre établissements sont associées au leadership, au portage institutionnel, aux ressources disponibles, à la coordination des acteurs et à la régularité de l'accompagnement professionnel.

H3. La contextualisation, la participation des acteurs à la co-construction et l'acceptabilité des dispositifs inclusifs constituent des conditions favorables à leur appropriation et à leur intégration progressive dans les pratiques professionnelles et les mécanismes de pilotage des établissements.

Ces hypothèses ne constituent pas des conclusions anticipées. Elles orientent la collecte et l'analyse comparative, tout en laissant ouverte l'identification d'autres mécanismes propres au contexte djiboutien.

4. OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE ACTION

4.1. Objectif général du projet

Co-construire, expérimenter, analyser et ajuster des dispositifs contextualisés permettant au CFEN et aux établissements scolaires de transformer durablement leurs pratiques organisationnelles, pédagogiques et de pilotage en faveur d'une éducation inclusive sensible au genre, au handicap et aux différentes formes de vulnérabilité.

4.2. Objectifs spécifiques du projet

OS 1. Contextualiser les enjeux et établir une situation de référence

- Analyser les politiques, les dispositifs, les pratiques, les ressources, les besoins et les contraintes ;
- Documenter les écarts entre les orientations institutionnelles et les pratiques effectives selon les contextes d'établissement.

OS 2. Co-construire des outils et dispositifs adaptés

- Associer les acteurs concernés à la conception ou à l'adaptation des outils pédagogiques, de formation, de supervision et de pilotage ;
- Veiller à la pertinence, à l'accessibilité et à l'acceptabilité des solutions proposées.

OS.3. Renforcer les capacités des acteurs

- Développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre, à l'accompagnement et au pilotage de pratiques inclusives ;
- Articuler formation, accompagnement en situation professionnelle et analyse réflexive des pratiques.

OS 4. Expérimenter et comprendre les changements produits

- Mettre en œuvre les dispositifs dans les établissements pilotes ;
- Observer les processus, les changements, les effets et les conditions de réussite, puis ajuster les dispositifs de manière itérative.

OS.5. Capitaliser et soutenir la pérennisation

- Documenter les résultats, les apprentissages, les limites et les conditions de transférabilité ;
- Favoriser l'appropriation institutionnelle, la diffusion et l'intégration des acquis dans les dispositifs ordinaires du CFEN et des établissements.

5. ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA MISSION DU/DE LA CONSULTANT(E)

La mission du consultant national correspond prioritairement à la phase diagnostique et à la préparation méthodologique des étapes suivantes. Elle doit être conduite en étroite collaboration avec l'équipe de recherche du CFEN/LABRA afin de garantir l'ancrage national, l'appropriation des outils et le transfert de compétences.

Compte tenu de la durée de 20 jours ouvrables, le consultant national co-conduira le diagnostic participatif, contribuera à établir la situation de référence, identifiera et hiérarchisera les besoins, puis proposera avec l'équipe du projet les outils, critères, indicateurs et modalités nécessaires au lancement de la co-construction et de l'expérimentation.

Le CFEN et l'équipe du projet assureront ensuite, sur la durée restante du projet, la co-construction approfondie des dispositifs, le renforcement des capacités, leur mise en œuvre dans les établissements pilotes, le suivi des changements, l'analyse des effets, les ajustements successifs et la capitalisation.

6. OBJECTIFS DE LA MISSION DU CONSULTANT NATIONAL

6.1. Objectif général

Appuyer le CFEN et son équipe de recherche dans la réalisation d'un diagnostic participatif approfondi des pratiques, besoins, ressources, contraintes et leviers en matière d'éducation inclusive sensible au

genre et aux vulnérabilités, afin d'établir une situation de référence et de préparer méthodologiquement les phases ultérieures du projet.

6.2. Objectifs spécifiques

OS 1. Caractériser la situation existante

- Analyser les politiques, dispositifs institutionnels et mécanismes de coordination ;
- Comparer les pratiques de formation, de supervision, de pilotage et d'enseignement entre les catégories d'établissements retenues.

OS 2. Identifier et hiérarchiser les besoins, ressources et contraintes

- Recueillir les besoins et attentes des différentes catégories d'acteurs ;
- Cartographier les ressources, compétences, initiatives et acteurs susceptibles de soutenir le projet.

OS 3. Identifier les compétences à renforcer

- Analyser les compétences disponibles et celles requises ;
- Formuler des priorités différenciées de formation et d'accompagnement.

OS 4. Préparer la co-construction et l'expérimentation

- Faire émerger et hiérarchiser des pistes d'outils ou de dispositifs à co-construire ;
- Définir les critères de sélection, conditions de faisabilité, indicateurs de référence et modalités de suivi.

OS 5. Préparer la capitalisation et la pérennisation

- Identifier les mécanismes de portage, d'appropriation et d'intégration institutionnelle ;
- Proposer un cadre de documentation et de capitalisation adapté à la suite du projet et utile au réseau APPRENDRE.

OS 6. Renforcer les capacités de l'équipe nationale de recherche

- Associer les chercheurs du CFEN/LABRA aux choix méthodologiques, à la collecte, à l'analyse et à la restitution;
- Favoriser le transfert de méthodes et d'outils de recherche-action, notamment au bénéfice des chercheurs et doctorants impliqués;
- Documenter les apprentissages méthodologiques afin qu'ils puissent être réutilisés dans les phases ultérieures et dans d'autres recherches du LABRA.

La mission ne comprend pas la mise en œuvre complète des dispositifs, leur suivi longitudinal, la mesure définitive de leurs effets ni leur institutionnalisation. Ces activités seront conduites ultérieurement par le CFEN et l'équipe du projet.

7. RESULTATS ATTENDUS

- Un diagnostic participatif et comparatif des politiques, dispositifs et pratiques ;
- Une situation de référence permettant le suivi ultérieur des changements;
- Une cartographie des acteurs, ressources, compétences et initiatives existantes ;
- Une analyse hiérarchisée des besoins, contraintes et leviers;

- Une identification des écarts de compétences et des priorités de formation et d'accompagnement ;
- Un ensemble priorisé de pistes à co-construire et à expérimenter ;
- Des critères de faisabilité, d'acceptabilité, d'équité et de pérennisation ;
- Des indicateurs et modalités de suivi pour les expérimentations futures ;
- Un cadre de capitalisation et de diffusion des apprentissages ;
- Une feuille de route opérationnelle pour la suite du projet ;
- Un renforcement des capacités méthodologiques de l'équipe de recherche du CFEN/LABRA

8. CHAMP ET PERIMETRE DE L'ETUDE

8.1. Terrains prioritaires

- Le CFEN et les services directement concernés par la formation, la supervision et le pilotage ;
- Les établissements pilotes du projet ;
- Un échantillon raisonné d'écoles ordinaires ;
- Au moins un établissement ou une structure spécialisée accueillant des apprenants en situation de handicap.

D'autres structures pourront être mobilisées comme sources complémentaires : écoles accueillant des élèves en situation de handicap, centres spécialisés, organisations de personnes handicapées, organisations communautaires, partenaires techniques et acteurs institutionnels pertinents.

8.2. Échantillonnage

À titre indicatif, le diagnostic pourra couvrir six établissements scolaires et mobiliser des participants issus des catégories d'acteurs identifiées à la section 8.4. Pour la composante scolaire, une hypothèse de travail est de conduire environ 15 entretiens avec des enseignants et cinq à six groupes de discussion réunissant au total jusqu'à 50 élèves. Des entretiens complémentaires avec les directions d'établissement, les personnels de supervision, les parents, les représentants institutionnels, associatifs et les partenaires concernés seront définis lors du cadrage.

Ces volumes ne constituent pas des quotas contractuels. Ils seront ajustés et validés avec le CFEN/LABRA selon les sites retenus, les autorisations, la faisabilité des huit jours de collecte et les besoins de triangulation.

Le consultant national proposera, avec l'équipe du CFEN/LABRA, un échantillonnage réaliste au regard des huit jours prévus pour la collecte. Il sera validé par le CFEN en tenant compte du type et du niveau d'établissement, de la localisation, de la diversité des contextes, de la présence de publics exposés à différentes formes de vulnérabilité et de l'accessibilité des sites.

8.3. Analyse comparative

L'analyse comparera les situations observées dans les établissements pilotes, ordinaires et spécialisés afin d'identifier les facteurs associés aux différences de pratiques, de capacités et de ressources.

8.4. Acteurs concernés

- Directions d'établissement ;
- Enseignants et personnels éducatifs ;
- Formateurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques ;
- Élèves, dans le respect des dispositions éthiques ;
- Parents ou responsables légaux ;

- Organisations de personnes en situation de handicap et associations communautaires ;
- Responsables du CFEN, services ministériels et partenaires techniques concernés.

9. MISSIONS DU/DE LA CONSULTANT(E) NATIONAL(E) ET REPARTITION DES RESPONSABILITES

9.1. Cadrage et préparation

- Réaliser, avec l'équipe du projet, une revue documentaire ciblée et une analyse initiale du cadre institutionnel ;
- Contribuer à préciser la problématique, les hypothèses, la matrice d'analyse et les indicateurs de référence ;
- Proposer l'échantillonnage, le plan de travail, les outils de collecte ;
- Contribuer, en collaboration avec l'équipe du CFEN/LABRA, à l'adaptation et à l'opérationnalisation du protocole éthique établi par l'équipe de recherche.
- Former et accompagner les membres de l'équipe ou enquêteurs mobilisés pour la collecte.

9.2. Collecte et diagnostic participatif

- Conduire les entretiens, groupes de discussion et observations avec l'équipe de recherche ;
- Réaliser la cartographie des parties prenantes, ressources et initiatives existantes ;
- Documenter les pratiques prometteuses et les difficultés rencontrées ;
- Veiller à la qualité, à la sécurisation et à l'anonymisation des données.

9.3. Analyse et préparation des phases suivantes

- Analyser et trianguler les données avec l'équipe du CFEN/LABRA ;
- Établir une situation de référence comparative ;
- Hiérarchiser les besoins, les écarts de compétences et les pistes d'intervention ;
- Proposer un cadre de co-construction, d'expérimentation et de suivi ;
- Formuler des recommandations opérationnelles et différenciées selon les catégories d'acteurs.

9.4. Restitution et finalisation

- Préparer et co-animer l'atelier de restitution et de priorisation ;
- Recueillir et intégrer les observations des parties prenantes ;
- Finaliser le rapport et les produits associés ;
- Organiser une séance de transfert méthodologique au profit de l'équipe de recherche du CFEN/LABRA.

9.5. Responsabilités du CFEN et de l'équipe du projet

- Élaborer et valider le protocole éthique de la recherche,
- Préparer les documents de consentement et d'assentiment
- Veiller à l'obtention des autorisations nécessaires avant le démarrage de la collecte.
- Mettre à disposition les documents, contacts et informations nécessaires ;
- Faciliter les autorisations, l'accès aux terrains, la mobilisation des participants et la logistique ;
- Désigner le point focal et les membres de l'équipe nationale participant à la mission ;
- Participer à la conception des outils, à la collecte, à l'analyse et à la restitution ;
- Valider les outils, l'échantillonnage et les livrables ;

- Assurer après la mission la co-construction approfondie, la formation, la mise en œuvre, le suivi, l'analyse des changements et la capitalisation.

10. METHODOLOGIE ATTENDUE

Le consultant national proposera une méthodologie de diagnostic participatif préparatoire à la recherche-action, contextualisée aux réalités du système éducatif djiboutien et fondée sur la triangulation des sources et des méthodes.

10.1. Principes méthodologiques

- Participation effective des catégories d'acteurs concernées ;
- Co-construction méthodologique avec l'équipe de recherche du CFEN/LABRA ;
- Analyse comparative entre les types d'établissements ;
- Prise en compte transversale du genre, du handicap et des vulnérabilités multiples ;
- Désagrégation des données lorsque pertinent et possible ;
- Attention aux pratiques prometteuses, ressources et capacités existantes ;
- Validation progressive des constats et priorités avec les acteurs ;
- Transfert de compétences méthodologiques vers l'équipe nationale.

10.2. Exigences éthiques et protection des données

Toute collecte impliquant des mineurs ou des personnes en situation de vulnérabilité sera soumise aux autorisations institutionnelles et aux exigences éthiques applicables. Le consentement libre et éclairé des participants sera recueilli. Pour les mineurs, le consentement des responsables légaux et l'assentiment des élèves concernés seront requis, conformément aux dispositions applicables.

Le consultant veillera notamment au respect des principes suivants :

- Information claire et accessible sur les objectifs de la recherche, l'utilisation des données et le droit de retrait des participants ;
- Respect de la confidentialité, anonymisation et sécurisation des données collectées ;
- Mise en place de modalités de participation accessibles et adaptées aux besoins des participants, dans le respect de leur dignité et en prévention de toute stigmatisation ;
- Obtention d'une autorisation spécifique pour tout enregistrement photographique, sonore ou vidéo ;
- Interdiction de diffuser des images permettant d'identifier les participants dans les productions publiques sans autorisation explicite.

10.3. Méthodes indicatives

- Revue documentaire et analyse des politiques et dispositifs ;
- Entretiens semi-directifs;
- Groupes de discussion;
- Observations de pratiques, d'environnements et de mécanismes d'accompagnement ;
- Études de cas ciblées;
- Cartographie des acteurs, ressources et initiatives ;
- Atelier participatif de restitution et de priorisation.

10.4. Cadre d'analyse

La situation de référence distinguera les indicateurs directement documentables au diagnostic et les indicateurs destinés au suivi ultérieur des expérimentations. Pour chaque indicateur prioritaire, le consultant précisera la définition, l'unité de mesure, la valeur initiale disponible ou « à établir », la source, l'outil, la fréquence de mesure ultérieure et le responsable pressenti. Les indicateurs définitifs seront validés avec le CFEN/LABRA ; aucune valeur de référence non mesurée ne sera présumée.

La note méthodologique présentera une matrice reliant questions de recherche, hypothèses, indicateurs, sources d'information, outils de collecte et méthodes d'analyse. La priorisation des options prendra en compte leur pertinence, faisabilité, acceptabilité, équité, coût indicatif et potentiel de pérennisation.

11. PHASE, DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

Le CFEN disposera d'un délai indicatif de cinq jours ouvrables après réception des documents soumis à validation pour transmettre un retour consolidé. Le consultant intégrera ces commentaires et soumettra les versions consolidées dans le délai convenu avec le CFEN. Ce délai de revue institutionnelle, à confirmer au démarrage, est distinct des vingt jours ouvrables de travail du consultant et doit être intégré au calendrier contractuel de la mission.

La mission comprend 20 jours ouvrables répartis sur une période maximale de trois mois. Elle couvre le diagnostic, la situation de référence, le transfert méthodologique et la préparation des étapes suivantes ; elle ne couvre pas la mise en œuvre complète ni le suivi longitudinal des expérimentations.

Phase	Durée	Principales activités
1. Cadrage et préparation	4 jours	Réunion de lancement ; revue documentaire; échantillonnage ; outils ; validation.
2. Collecte des données	8 jours	Entretiens ; groupes de discussion ; observations ; études de cas ; cartographie ; organisation et sécurisation des données.
3. Analyse et orientations	5 jours	Triangulation ; analyse comparative ; situation de référence ; hiérarchisation des besoins ; cadre de co-construction, expérimentation et suivi ; rapport provisoire.
4. Restitution et finalisation	3 jours	Atelier de restitution ; validation des priorités ; transfert méthodologique ; remise du rapport provisoire ; délai institutionnel indicatif de 3 jours ouvrables pour retour consolidé du CFEN/LABRA (hors jours de prestation) ;

		intégration des observations et finalisation des livrables.

12. LIVRABLES ATTENDUS

Les produits de la mission sont regroupés en quatre livrables principaux. Les documents techniques complémentaires sont présentés en annexes, conformément à la liste figurant en annexe 1 des présents termes de référence. Les indicateurs retenus permettent de vérifier la réalisation des produits attendus du consultant, indépendamment des résultats qui seront obtenus ultérieurement dans le cadre du projet.

Livrables	**Contenu attendu**	**Indicateurs et cibles**	**Annexes associées**
Livrable 1 -Rapport de cadrage méthodologique	Problématique, hypothèses de travail, matrice questions–données–analyses, échantillonnage indicatif, calendrier, modalités d'application du protocole éthique établi par le CFEN/LABRA à la phase diagnostique procédures d'assurance qualité et modalités de participation de l'équipe du CFEN/LABRA.	1 rapport de cadrage méthodologique validé par le CFEN.	Outils de collecte, formulaires et protocole de gestion des données.
Livrable 2- Rapport diagnostique provisoire	Analyse comparative, cartographie des acteurs, besoins et écarts de compétences, pratiques prometteuses, priorités, situation de référence et indicateurs proposés pour le suivi ultérieur.	1 rapport diagnostique provisoire remis au CFEN.	Cartographie, base structurée anonymisée, tableau des indicateurs et sources, documents de synthèse de l'analyse.
Livrable 3 -Restitution finale et rapport diagnostique consolidé	Restitution des résultats, intégration des observations, recommandations, feuille de route et cadres indicatifs de co-construction, d'expérimentation et de suivi.	1 atelier de restitution co-animé ; 1 rapport diagnostique final consolidé remis et soumis à validation ; 1 matrice des observations et des réponses apportées.	Présentation, compte rendu, matrice de priorisation, tableau de traitement des observations et fiches opérationnelles.
Livrable 4 – Capitalisation et transfert de méthodologie	Documentation des apprentissages, des procédures transférées et des possibilités de réutilisation par l'équipe CFEN/LABRA.	1 note de capitalisation transversale de 4 à 6 pages ; 1 note de transfert	Supports de transfert et outils méthodologiques réutilisables.

		méthodologique ; 1 séance de transfert méthodologique documentée.	

Modalités de transmission et de validation

Les quatre livrables seront transmis en format numérique modifiable et, lorsque pertinent, en PDF. Leur réception et leur validation relèvent du CFEN. Les éléments de preuve et les critères de vérification sont récapitulés en annexe 2.

13. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E) NATIONAL(E) PRINCIPAL(E)

Le/la consultant(e) devra être un(e) professionnel(le) national(e) ou résidant durablement à Djibouti, disposant d'une connaissance approfondie du système éducatif djiboutien et des acteurs institutionnels et communautaires concernés.

- Être titulaire au minimum d'un Master 2 en sciences de l'éducation, sciences sociales, psychologie, politiques éducatives, genre, inclusion ou domaine pertinent ; un doctorat ou une inscription avancée en doctorat constituera un atout ;
- Justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle pertinente dans l'éducation, la recherche, la formation, le suivi-évaluation ou l'accompagnement institutionnel ;
- Disposer d'une expérience avérée dans au moins deux des domaines suivants : éducation inclusive, genre, handicap, vulnérabilités, protection de l'enfant, leadership ou gouvernance scolaire ;
- Maîtriser les méthodes qualitatives ou mixtes, les diagnostics participatifs, la collecte de données et l'analyse institutionnelle ;
- Avoir une expérience de recherche-action, de recherche appliquée, d'évaluation ou d'accompagnement d'expérimentations éducatives ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques éducatives nationales, du fonctionnement du MENFOP/CFEN et des réalités des établissements scolaires à Djibouti ;
- Justifier d'une expérience de travail avec des mineurs ou des publics vulnérables et connaître les exigences éthiques correspondantes ;
- Maîtriser parfaitement le français à l'oral et à l'écrit ; la maîtrise du somali et/ou de l'afar constitue un atout important pour la collecte et la facilitation ;
- Posséder de bonnes capacités d'analyse, de rédaction, de facilitation et de travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Être disponible pour des déplacements dans les établissements et localités retenus par le CFEN.

Le/la consultant(e) pourra travailler avec les chercheurs du LABRA, des experts nationaux ou des enquêteurs mobilisés par le CFEN. Toute répartition des responsabilités devra être clairement précisée dans l'offre technique.

14. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères	Pondération
Compréhension de la mission, du système éducatif djiboutien et du contexte local	20 %
Qualité de la méthodologie, y compris analyse comparative, éthique, genre, handicap et transfert de compétences	35 %
Expérience pertinente du/de la consultant(e), connaissance du terrain et capacité de collaboration avec le CFEN/LABRA	30 %
Offre financière	15 %

15. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements seront effectués en trois tranches, après réception et validation par le CFEN des livrables correspondants, conformément aux dispositions contractuelles.

Jalons de paiement	**Livrables concernés**	**Conditions de paiement**	**Pourcentage**
Jalon 1	Livrable 1 - Rapport de cadrage méthodologique	Remise et validation du rapport de cadrage méthodologique et de ses annexes, notamment les outils de collecte et le protocole éthique.	30 %
Jalon 2	Livrable 2 - Rapport diagnostique provisoire	Remise et validation du rapport diagnostique provisoire et de ses annexes, notamment la cartographie, la base de données anonymisée et la situation de référence.	40 %
Jalon 3	Livrables 3 et 4 - Restitution finale, capitalisation et transfert méthodologique	Réalisation de l'atelier de restitution et remise et validation du rapport diagnostique final consolidé, des documents de capitalisation et des éléments de transfert méthodologique.	30 %
		Total	**100 %**

Modalités de validation

Le calendrier de remise des livrables et les délais de retour consolidé du CFEN seront confirmés au démarrage de la mission, conformément aux dispositions contractuelles et au calendrier défini à la section 11.

16. CONDITIONS PARTICULIERES

Le recrutement du/de la consultant(e) demeure conditionné aux dispositions administratives et financières applicables au projet financé par l'AUF.

Le contrat précisera les conditions de déplacement à l'intérieur du territoire national, l'appui logistique, les responsabilités liées à la collecte, la propriété des données, les règles de confidentialité et les délais de validation des livrables.

Le CFEN veillera à ce que les autorisations institutionnelles et éthiques nécessaires soient obtenues avant toute collecte auprès des établissements, des mineurs ou des personnes vulnérables.

17. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Une offre technique présentant la compréhension de la mission, la méthodologie, l'échantillonnage indicatif, le calendrier et les modalités de collaboration avec l'équipe du CFEN/LABRA ;
- Une offre financière détaillée en francs djiboutiens (dj) ;
- Des références de missions similaires ;
- Le cas échéant, les cv et la répartition des responsabilités des personnes d'appui proposées.

La date limite de réception des candidatures est le 30 octobre 2026 à l'adresse suivante : neimahassan@hotmail.fr

ANNEXE 1 -Composition détaillée des quatre livrables

Livrable	Documents et éléments constitutifs
L1- Rapport de cadrage méthodologique	Rapport de cadrage ; matrice d'analyse ; plan d'échantillonnage ; calendrier ; protocole éthique ; outils de collecte validés (guides d'entretien, canevas de focus groups, grilles d'observation et fiches de cartographie) ; formulaires d'information, de consentement et d'assentiment ; plan de contrôle qualité et modalités d'organisation des données.
L2 -Rapport diagnostique provisoire	Rapport provisoire ; cartographie des parties prenantes, ressources et initiatives ; base de données structurée et anonymisée ; analyse des besoins et des compétences ; situation de référence ; fiche de définition des indicateurs prioritaires (définition, source, mesure, fréquence et responsabilité) ; pistes hiérarchisées de co-construction et d'expérimentation.
L3 -Restitution finale et rapport diagnostique consolidé	Support de présentation ; compte rendu de l'atelier ; listes de présence appropriées ; matrice des priorités ; tableau des observations du CFEN et de leur traitement ; rapport final consolidé ; résumé exécutif ; recommandations ; feuille de route ; cadres indicatifs de co-construction, d'expérimentation et de suivi ; fiches de pratiques prometteuses ; protocole de capitalisation.
L4- Capitalisation et transfert de méthodologie	Note de capitalisation transversale (4 à 6 pages) ; note de transfert méthodologique ; supports et compte rendu de la séance de transfert ; outils et procédures transférés, accompagnés de recommandations pour leur réutilisation par le CFEN/LABRA.

ANNEXE 2 -Indicateurs de réalisation et sources de vérification du consultant

Livrable	Indicateurs de réalisation	Cibles	Sources de vérification
L1	Nombre de rapports de cadrage méthodologique validés	1	Rapport et notification ou PV de validation du CFEN
L1	Nombre d'ensembles d'outils de collecte validés	1	Outils annexés et preuve de validation
L2	Nombre de rapports diagnostiques provisoires remis et validés par le CFEN	1	Rapport provisoire daté et preuve de validation du CFEN.
L2	Nombre de cartographies produites	1	Fichier de cartographie
L2	Nombre de bases de données anonymisées produites	1	Base structurée anonymisée
L2	Nombre de tableaux de situation de référence documentés	1	Tableau des indicateurs et de leurs sources
L3	Nombre d'ateliers de restitution organisés	1	Présentation, compte rendu et liste de présence
L3	Nombre de rapports diagnostiques finaux consolidés	1	Rapport final et preuve de validation
L3	Nombre de matrices de traitement des observations produites	1	Tableau des observations et réponses apportées
L4	Nombre de notes de capitalisation transversale produites	1 (4 à 6 pages)	Note de capitalisation
L4	Nombre de notes de transfert méthodologique produites	1	Note de transfert
L4	Nombre de séances de transfert méthodologique réalisées	1	Support et compte rendu de séance